

# **ALLOCUTION DE L'HON. MÉMOUNATOU IBRAHIMA, COPRÉSIDENTE ACP PAR INTÉRIM à la séance inaugurale de la 33e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE PARITAIRE ACP-UE St. Julian's (Malte) 19 juin 2017**

## **ALLOCUTION DE L'HON. MÉMOUNATOU IBRAHIMA, COPRÉSIDENTE ACP PAR INTÉRIM à la séance inaugurale de la 33e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE PARITAIRE ACP-UE St. Julian's (Malte) 19 juin 2017**

- Excellence Mme Marie-Louise Coleiro Preca, Présidente de la République de Malte,
- Hon. Louis Michel, Coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE,
- Hon. Angelo Farrugia, Président de la Chambre des représentants de Malte,
- Chers invités,

Je me réjouis de l'honneur et du privilège qui me sont accordés de m'adresser à la présente session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Je voudrais, au nom des Membres ACP et, bien sûr, du Groupe ACP, remercier le gouvernement maltais d'avoir offert d'abriter cette session.

**Madame la Présidente,**

C'est en effet un rare privilège d'être ici à Malte, un pays doté d'une culture riche et variée qui symbolise la résilience de la nation maltaise. Preuve de la force de caractère de votre peuple, vous avez instauré, après avoir subi par le passé l'une des occupations étrangères les plus atroces qui soient, une des démocraties les plus solides de cette partie du monde.

Permettez-moi de féliciter, à travers vous, le peuple de Malte pour les élections générales du 3 juin 2017 qui, un fois de plus, ont été couronnées de succès. Il m'est en effet revenu que, bien que le vote ne soit pas obligatoire, le niveau de participation à ces élections générales a été un des plus élevés au monde.

**Excellence,  
Honorables Membres,**

Les sessions de l'Assemblée parlementaire paritaire constituent une occasion particulière de réaffirmer notre engagement en faveur de la gouvernance parlementaire au plan multilatéral. Cette Assemblée fournit aux législateurs ACP et UE un cadre pour un dialogue ouvert, démocratique et approfondi sur la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou, mais aussi pour le suivi des mécanismes de coopération au développement dans le monde entier, afin de s'assurer qu'ils sont en conformité avec les objectifs de développement durable.

C'est dans cette optique que, lors de notre 32e session tenue à Nairobi au mois de décembre 2016, nous avons adopté une déclaration dans laquelle nous avons clairement indiqué que nous souhaitons que le cadre post-Cotonou accorde un rôle accru à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Celle-ci pourra ainsi continuer de jouer son rôle consistant à veiller à ce que la gouvernance multilatérale incarne les valeurs, règles, institutions et processus à travers lesquels les peuples et les organisations s'efforcent d'œuvrer à la réalisation d'objectifs communs, à prendre des décisions, à générer l'autorité et la légitimité et, en dernier ressort, à exercer le pouvoir au bénéfice des populations qui devraient être au centre de toutes les entreprises humaines.

Nous n'avons tous qu'une seule planète commune, et il appartient à la génération d'aujourd'hui de léguer à la suivante une planète habitable par l'homme, tout comme la précédente l'a fait pour nous. Il est dès lors important que nous réaffirmions notre attachement à la protection de la planète, ainsi que nous nous y sommes engagés dans l'Accord de Paris sur le changement climatique.

**Excellence,  
Honorables Membres,**

Les préoccupations et questions liées à la justice et à la sécurité internationales domineront nos débats au cours de la présente session. Nous examinerons et, je l'espère, adopterons une résolution sur la situation au Burundi qui, nous le souhaitons, reflètera un consensus sur la façon dont nous pouvons contribuer à l'aplanissement pacifique des divergences entre tous les acteurs politiques de ce pays, et aider à garantir la sécurité de tous ses citoyens afin qu'ils puissent participer à la vie politique et économique de leur pays.

Nous aurons également une résolution sur la situation dans la zone sahélo-saharienne. Ce sera la deuxième fois que l'APP adoptera une résolution sur cette question, après celle issue de la 20e session tenue en République démocratique du Congo en décembre 2010.

Cette situation est particulièrement complexe, avec des terroristes qui circulent librement sur une grande partie de l'espace sahélo saharien, en perpétrant des crimes de tous genres, notamment des enlèvements et des trafics de drogues et d'êtres humains.

Nous nous trouvons face à un grave problème que les pays directement affectés ne devraient pas être seuls à affronter. Ils ont besoin de la solidarité internationale, sous forme d'une assistance matérielle et financière. Je voudrais, à cet égard, saluer les efforts déployés par la communauté internationale et singulièrement par des pays comme la France, qui ont envoyé des troupes et fourni d'autres formes d'appui militaire pour contribuer à la lutte contre le terrorisme au Mali, pour ne citer que cet exemple.

Nous discuterons également d'un sujet qui traduit notre engagement en faveur du renforcement de la démocratie, à travers le financement des partis politiques dans les pays ACP et de l'UE.

Si nous abordons cette question, c'est parce que nous sommes conscients du rôle important que les partis politiques jouent dans les démocraties multipartites, en tant que cadre d'expression des intérêts, exigences et attentes des citoyens, des groupes et des secteurs sociaux.

Ils sont de ce fait une nécessité pour le bon fonctionnement d'un État moderne, notamment lorsqu'il s'agit de traduire les aspirations des citoyens en politique de gouvernement.

La nécessité de veiller à ce que les partis politiques ne cèdent pas à des intérêts particuliers au détriment de la société devrait, dès lors, être une question d'intérêt public, car cela entamerait la confiance des citoyens non seulement dans les partis politiques et le caractère démocratique des systèmes de parti, mais également dans les processus gouvernementaux.

Notre débat sur cette problématique nous a permis de prendre conscience de la multitude de questions complexes à traiter, dont certaines sont d'ordre culturel, et d'autres d'ordre technique ou économique.

Il n'existe aucun modèle de financement des partis politiques qui soit applicable dans tous les pays. Ce qui est essentiel, c'est que les pays examinent ces questions en fonction de leur niveau de développement politique et économique et de leurs pratiques culturelles, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer la capacité des partis politiques à jouer leur rôle légitime dans la démocratie et la quête du développement et du bien-être des citoyens.

**Excellence,  
Honorables Membres,**

Compte tenu de l'intention exprimée par de nombreux pays de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le moment est tout à fait opportun pour mener une discussion avec un représentant de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome, avec qui nous aborderons la question de la lutte contre l'impunité.

Les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre font partie de nos préoccupations à tous. Pour la plupart des Membres ACP, le problème réside dans les moyens de renforcer les mesures de répondre à ces crimes au niveau national. Au lieu de nous contenter de punir les responsables, nous devrions également penser à faire en sorte que justice soit rendue aux victimes par le biais de mécanismes appropriés de compensation, de restitution et de réinsertion.

**Excellence,  
Honorables Membres,**

La présente session de l'APP se prononcera également sur un certain nombre de crises humanitaires en cours dans des régions du Groupe ACP, comme nous avons l'habitude de le faire pendant nos travaux.

Le changement climatique a déjà de profondes répercussions sur certaines de nos communautés.

La sécheresse et la famine qui frappent actuellement l'Afrique de l'Est risquent de provoquer une grave crise humanitaire sans précédent.

Selon M. Stephen O'Brien, chef des opérations humanitaires des Nations unies, plus de 20 millions de personnes dans quatre pays d'Afrique de l'Est sont menacées par la faim et la famine, et son agence a besoin de 4,4 milliards de dollars américains d'ici à juin 2017 pour faire face à cette seule crise.

La famine risque de réduire à néant les progrès en matière de développement économique, entraînant de graves conséquences pour la santé mentale et physique des futures générations.

Nous saluons les efforts des pays, notamment nos partenaires européens, qui ont réagi en fournissant une aide d'urgence. Toutefois, il en faudra davantage pour stabiliser des pans entiers des économies, en particulier les systèmes agricoles et les dispositifs de sécurité alimentaire, et mettre en œuvre des politiques plus efficaces pour atténuer les effets de futures crises.

Cette sécheresse et cette famine mettent davantage en exergue la nécessité d'utiliser avec prudence les données économétriques servant à évaluer l'admissibilité des pays à l'aide au développement. En effet, même des pays à revenu intermédiaire qui obtiennent aujourd'hui de bons résultats, comme le Kenya, et d'autres qui, à l'instar de l'Éthiopie, affichent un fort taux de croissance ne sont pas à l'abri d'un revers à la suite de catastrophes telles que celles précitées.

**Excellence,  
Honorables Membres,**

La croissance démographique est un autre enjeu de développement. Selon un rapport des Nations unies, la planète terre comptera près de 11 milliards d'habitants d'ici à 2100, et le nombre de jeunes en Afrique devrait doubler pour atteindre 830 millions d'ici à 2050.

Peu de pays ont pris au sérieux cette rapide croissance démographique et son impact sur l'environnement, l'accès à l'eau, l'urbanisation, la sécurité alimentaire et l'emploi.

Cette prise de conscience doit être reflétée dans toutes les politiques publiques et dans les programmes de coopération au développement. Les systèmes économiques des États ACP sont déjà mis à mal - et sont sur le point de s'écrouler – du fait de la pression des besoins complexes et évolutifs de populations en croissance rapide. En effet, les systèmes et les infrastructures existants dans bon nombre de nos pays ont été hérités de la colonisation.

La plupart des pays en développement sont par ailleurs confrontés au problème du vieillissement de leurs populations, qui aura de graves répercussions sur les pensions et l'offre de travail dans un avenir relativement proche.

Si les pays se contentent de faire face aux difficultés du moment sans penser à assurer un avenir pour les prochaines générations, l'humanité elle-même sera en péril.

Même les pays qui ont consenti d'importants investissements pour assurer l'avenir de leurs économies subiront eux aussi des chocs exogènes provoqués par des besoins qui n'auront pas été satisfaits ailleurs.

La crise migratoire actuelle est probablement le phénomène qui illustre le mieux cet état de fait. Les pays qui sont aujourd'hui en première ligne pour l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile n'ont peut-être pas grand-chose à voir avec les facteurs intervenant directement dans la migration massive, mais ils n'en sont pas moins affectés par ce phénomène.

Les problèmes démographiques constituent dès lors un enjeu mondial et, comme pour le changement climatique, la communauté internationale devra collaborer plus étroitement en vue de trouver des solutions, et structurer le système commercial, économique et financier international de sorte à offrir des solutions gagnant-gagnant pour tous les pays.

La forte proportion de jeunes dans les populations des pays en développement pourrait constituer un atout de poids, à condition toutefois que d'importants investissements soient réalisés dans des programmes adéquats d'éducation et de promotion de l'emploi.

**Excellence, Honorable Coprésident, Honorables Membres, Chers invités,**

Je suis persuadée qu'au sein de cette Assemblée, nous possédons les connaissances, la sagesse et l'expérience requises pour contribuer à la résolution des problèmes auxquels nos pays sont confrontés individuellement et collectivement, en tant qu'États-nations et en tant que membres de la communauté internationale. La présente session n'est qu'une des possibilités que nous avons de démontrer notre volonté et notre capacité à le faire.

Je vous remercie de votre aimable attention, et souhaite plein succès à notre session.

\*\*\*

Tags: [Articles](#) <sup>[1]</sup>

---

**URL source:** <http://www.acp.int/fr/content/allocution-de-l-hon-memounatou-ibrahima-copresidente-acp-par-interim-la-seance-inaugurale-de>

**Liens:**

[1] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/articles>